

## L'Argentine catholique contre le "mariage" gay

**Author :** Riposte Catholique

**Categories :** [Episcopats locaux](#)

**Date :** 16 juillet 2010

Je lis sur le [blog de Jeanne Smits](#) cette lettre du cardinal Bergoglio, archevêque de Buenos Aires, aux personnes manifestant contre la légalisation du "mariage" homosexuel:

"Il ne s'agit pas d'une simple question de terminologie ou de conventions formelles au sein d'une relation privée, mais d'un lien de nature anthropologique. L'essence de l'être humain tend à l'union de l'homme et de la femme comme lieu réciproque d'accomplissement, d'attention et de soins, et comme chemin naturel pour la procréation. Cela donne au mariage à la fois la transcendance sociale et son caractère public. Le mariage précède l'Etat, il est la base de la famille, la cellule de la société, antérieur à toute législation et antérieur à l'Eglise elle-même. De telle sorte que l'adoption du projet aujourd'hui en gestation représenterait un réel et grave recul anthropologique.

Le mariage (entre un homme et une femme) n'est pas la même chose que l'union entre deux personnes de même sexe. Distinguer n'est pas discriminer, mais respecter : différencier en vue de discerner signifie valoriser avec justice, et non point discriminer. En un temps où nous mettons l'accent sur la richesse du pluralisme et la diversité culturelle et sociale, c'est une contradiction que de minimiser les différences humaines fondamentales. Un père, ce n'est pas la même chose qu'une mère. Nous ne pouvons enseigner aux générations futures qu'il n'y a pas de différence entre le fait de se préparer à réaliser un projet de famille en acceptant de s'engager dans une relation stable entre un homme et une femme, que de cohabiter avec une personne du même sexe.

Prenons garde qu'en essayant de mettre en avant et de veiller sur un prétendu droit des adultes nous ne laissons de côté le droit prioritaire des enfants – qui doivent

être les seuls privilégiés – à compter sur un père et une mère comme modèles, à avoir un papa et une maman."

On appréciera la clarté, la netteté et la simplicité de ce langage de défense de la loi naturelle. J'insiste en particulier sur cette phrase, fondamentale: "Le mariage précède l'Etat". Ce qui signifie évidemment que l'Etat n'a pas d'autre pouvoir sur le mariage que de le protéger!

Autre aspect intéressant de cette lettre, le cardinal salue dans ces manifestations (qui ont réuni des centaines de milliers de personnes... selon la presse, pourtant toujours encline à minimiser le poids des défenseurs de la vie et de la famille) une "expression de la responsabilité du laïcat". Heureuse déclaration, qui rappelle que la sphère principale d'action autonome des laïcs chrétiens reste l'action dans la cité (ce qui nous met à des années-lumière de cette espèce de cléricisation des laïcs et de laïcisation des prêtres que nous connaissons trop souvent en France...)

En tout cas, nous sommes heureux, nous catholiques de la vieille Europe, de soutenir de nos prières le combat de nos frères argentins pour la famille...